



Le 9 mai 2017

Monsieur Euclide Chiasson
La Coopérative La Barque,
361 rue du Havre
Pointe-Verte, N.-B. E8J 2S9

Bonjour Monsieur Chiasson,

En tant que lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, il me fait plaisir d'offrir mon parrainage honorifique au développement de la Coopérative d'entraide et de solidarité communautaire Chaleur, La Barque.

Lors de mon installation à titre de lieutenant-gouverneure je me suis engagée, entre autres, à briser l'isolement lié à la santé mentale. Cette cause me porte à croire fermement à l'importance de créer des structures pour maintenir l'apport économique et social des personnes de 50 ans et plus dans notre société. Au cours des dernières années, nos différents paliers de gouvernement et de nombreuses institutions publiques et privées ont soutenu la promotion des relations intergénérationnelles, mais je crois que c'est ensemble, au sein de nos communautés qu'il faut agir. La coopérative La Barque veut justement intervenir dans ce sens.

Ma carrière dans le monde de l'éducation me pousse instinctivement à m'associer à votre projet, d'autant plus qu'en s'installant dans l'ancienne école du Village de Pointe-Verte, la Coopérative La Barque contribuera au maintien et à la solidification du tissu social de toute la région Chaleur. Il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'en créant de nouveaux services et de nouveaux espaces pour la communauté locale, sa jeunesse et les personnes plus âgées, La Barque deviendra rapidement un symbole de fierté et d'appartenance pour l'ensemble de notre collectivité.

Après avoir consulté la Mission que vous vous êtes donnée et votre vision pour l'avenir, j'ai la conviction que la venue de la Coopérative La Barque contribuera à créer un nouvel essor dans la région Chaleur et c'est pourquoi je suis fière de joindre mon nom à celui de la Cooperative La Barque pour assurer le succès de cette belle entreprise.

L'Honorable Jocelyne Roy Vienneau, O.N.-B.
Lieutenant-gouverneure
Province du Nouveau-Brunswick